

**COMPTE-RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 OCTOBRE 2017**

Date de convocation des conseillers : 7 octobre 2017

La séance est ouverte à 20H30

Membres du Conseil absents excusés : MM. LEBEAUPIN, PASQUETTE, JOUQUAND

Secrétaire de séance : M. VACHER

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 7 septembre 2017.

MODERNISATION/RECONSTRUCTION ET EXTENSION DE LA SUPERETTE : CHOIX DES ENTREPRISES DE TRAVAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après étude au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation et étude du rapport d'analyse des offres concernant les travaux de la supérette :

- Décide de retenir les entreprises suivantes :

➤ Lot n°1 : Démolition-Gros œuvre (offre de base) ETS BOUVET de Combourillé (35)	39 016.10 € H.T.
➤ Lot n°2 : Ravalement (offre de base) ETS JANVIER de Lécousse (35)	2 440.25 € H.T.
➤ Lot n°3 : Charpent bois (offre de base) ETS DARRAS de Romagné (35)	9 207.60 € H.T.
➤ Lot n°4 : Couverture (offre de base) ETS TOURNEUX de Vitré (35)	34 735.99 € H.T.
➤ Lot n°5 : Menuiseries extérieures/Serrurerie (offre de base) ETS HUET-TIERCIN de Billé (35)	15 648.00 € H.T.
➤ Lot n°6 : Menuiseries intérieures (offre de base) ETS HUET-TIERCIN de Billé (35)	4 218.00 € H.T.
➤ Lot n°7 : Cloisons sèches-Isolation (offre de base) ETS COCONNIER de Vitré (35)	26 959.58 € H.T.
➤ Lot n°8 : Revêtement de sols-Faïence (offre de base) ETS JANVIER de Lécousse (35)	12 558.75 € H.T.
➤ Lot n°9 : Peinture-Revêtements muraux (offre de base) ETS BELLOIR de Fougères (35)	6 609.40 € H.T.
➤ Lot n°10 : Electricité (offre de base + option n°2 sonorisation + variante rampe lumineuse VIVAL) ETS RAUT de Javené (35)	20 878.62 € H.T.
➤ Lot n°11 : Plomberie-Chauffage-Ventilation (offre de base) ETS GALLE de Romagné (35)	17 461.00 € H.T.

Soit un montant total du marché pour l'ensemble des lots de **189 733.29 € HT**.

Les travaux commenceront le 13 novembre 2017.

MARCHE VESTIAIRES DE FOOTBALL : AVENANT 1 AU LOT 3 COUVERTURE BAC ACIER/BARDAGE METALLIQUE

En raison de la non réalisation de la variante prévue au marché de couverture isolée anticondensation, un avenant en moins value au Lot « Couverture bac acier/bardage métallique » d'un montant de **10 341.00 € HT**, soit **12 409.20 € TTC** est adopté.

Le montant initial au lot n°3 du marché était de 28 482.50 € HT.

Avec l'avenant n°1, le nouveau montant sera ainsi de **18 141.50 € HT**, soit **21 769.80 € TTC**.

Marché de base	28 482.50 € HT
Avenant n° 1	- 10 341.00 € HT
Nouveau montant du marché	18 141.50 € HT

MARCHE VESTIAIRES DE FOOTBALL : AVENANT 1 AU LOT 7 PEINTURE-RAVALEMENT

En raison de travaux supplémentaires demandés à l'entreprise FERRON pour le ravalement d'un mur existant à l'est du bâtiment et la suppression de peinture sur les pièces de charpente extérieures bois et la suppression de signalétique un avenant en moins-value au Lot « Peinture-Ravalement » d'un montant de **267.90 € HT**, soit **321.48 € TTC** est adopté

Le montant initial au lot n°7 du marché était de 10 194.43 € HT.
Avec l'avenant n°1, le nouveau montant sera ainsi de **9 926.53 € HT**, soit **11 911.84 € TTC**.

Marché de base	10 194.43 € HT
Avenant n° 1	-267.90 € HT
Nouveau montant du marché	9 926.53 € HT

SOUTIEN A LA PROPOSITION DE L'AMRF « IRMA : LES MAIRES RURAUX DE FRANCE SOLIDAIRES AVEC LES TERRITOIRES ULTRA-MARINS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition des maires ruraux de France, qui suggère aux communes de venir en aide aux territoires sinistrés par l'ouragan Irma, en faisant un don financier à l'un des trois organismes suivants :

- Fondation de France ;
- Croix Rouge ;
- Secours Populaire.

Le conseil décide de verser, à titre de solidarité, une somme de 1 000 € au secours populaire.

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UNE UNITE DE METHANISATION DE MATIERES ORGANIQUES PAR LA CENTRALE BIOGAZ DE L'AUMAILLERIE A LA SELLE EN LUITRE

Monsieur GILLES, adjoint, présente le projet.

L'enquête publique est ouverte depuis le 20 septembre pour s'achever le 21 octobre prochain.

L'avis des conseils municipaux des communes intéressées par le projet est sollicité : pour être pris en considération, cet avis doit être exprimé dès le début de la phase d'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de celle-ci.

Le conseil émet un avis favorable et n'apporte aucune observation.

PARTICIPATIONS CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2017 DU SIRS PUBLIC DE ST JEAN SUR COUESNON

Le conseil municipal accepte de verser au SIRS public de St Jean sur Couesnon une participation de 1 522 € pour un enfant scolarisé en maternelle.

CLSH : DEMANDE URGENTE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le CLSH ne peut faire face à des prélèvements qui interviendront courant octobre.

Aussi, suite à la réunion des communes avec le CLSH le lundi 2 octobre faisant état de la situation financière de l'association, il est proposé aux 3 communes de se partager le paiement d'une subvention exceptionnelle de 12 000 €.

Soit pour Billé une participation à hauteur de 46 % (répartition du CEJ), 5 520.00 €.

Le conseil municipal accepte de verser cette subvention exceptionnelle.

TARIFS SALLE POLYVALENTE 2018

Le conseil municipal, à la majorité, fixe les tarifs 2018 de la salle polyvalente :

Particuliers

Types de locations	Habitants de Billé	Habitants hors commune
	2018	2018
Grande salle		
grande salle + cuisine	240	400
journée supplémentaire	120	200
grande salle sans cuisine	200	300
réveillon	550	650
Petite salle*		
petite salle avec cuisine	120	
petite salle sans cuisine repas, vin d'honneur	50	
réveillon	200	
Vaisselle		
couvert par personne	0,67	0,67
verre pour vin d'honneur, tasse	0.23	0.23

Associations

	Associations de Billé	Associations hors commune
	2018	2018
Grande salle		
grande salle + cuisine	150	400
grande salle sans cuisine avec activités générant des recettes : belote, bal loto	130	300
grande salle sans cuisine pour réunion	100	200
Petite salle		
petite salle avec cuisine	75	
petite salle sans cuisine pour réunion	30	
Vaisselle		
couvert	0,67	0,67
verre pour vin d'honneur, tasse	0,23	0,23

Caution	400
Forfait ménage par heure	30,00

- Gratuité pour obsèques et pour une location annuelle des associations de Billé.
- * Petite salle : location uniquement aux habitants de Billé et hors soirées (excepté réveillon).

TARIFS VAISSELLE CASSEE OU PERDUE	
Assiette	5.10
Tasse	5.10
Couvert (sauf couteau)	1.72
Couteau	3.69
Verre	2.04
Coupe à glace	1.31
Couvert à poisson (fourchette ou couteau)	1.72
Bol carré	3.88
Carafe	12.71
Coque chaise	28.80

MODIFICATION STATUTAIRE FOUGERES AGGLOMERATION : RETRAIT DE LA COMPETENCE « AMENAGEMENT DES POINTS D'ARRETS ET GESTION DIRECTE OU DELEGUEE DES ABRIS VOYAGEURS » RELATIVE AUX TRANSPORTS EN COMMUN

Par délibération du conseil communautaire en date du 18 septembre 2017, Fougères agglomération a approuvé son retrait de gestion des points d'arrêts et abris voyageurs sur l'ensemble de son territoire (compétence de fougères agglomération par arrêté préfectoral du 16 décembre 2016).

La responsabilité en serait ainsi restituée aux communes.

Le conseil municipal émet un avis favorable et n'apporte aucune observation.

FOUGERES AGGLOMERATION : DEMANDE D'APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DU 3 SEPTEMBRE 2017

Le rapport dans sa globalité doit être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée des conseils municipaux.

Installation de la commission :

Président élu : M. FORET, Maire de la Chapelle Janson

Vice-président élu : M. BARBEDETTE, Maire de Poilley

Avis sur le transfert de charges relatif aux transports urbains : proposition de diminution de l'attribution de compensation de Fougères, Lécousse et Javené au 1^{er} janvier 2017, date de transfert de compétence (dissolution du SIVU des transports urbains de la région fougéraise et transfert de la compétence à Fougères Agglomération).

Avis sur le transfert de charges relatif à l'aire d'accueil des gens du voyage- Louvigné du Désert : proposition de diminution de l'attribution de compensation de Louvigné du Désert à la date du transfert de compétence au 1^{er} janvier 2017.

Le conseil approuve le rapport présenté.

QUESTIONS DIVERSES

Pour information, le recensement aura lieu sur Billé du 18 janvier au 17 février 2018. 2 agents recenseurs devront être recrutés par la commune (nécessité de se libérer du temps en soirée et les we).

Délégation du service public d'assainissement de la commune : convocation de la commission le 18 octobre à 19h00 pour approuver le choix du délégataire.

Commémorations du 11 novembre auront lieu le 12 novembre à partir de 10h30.

Inauguration de la salle de sport, des vestiaires de football et du Club House : le samedi 25 novembre à 11h00.

La séance est levée à 23h30

Prochain conseil : le jeudi 23 novembre 2017 à 20h30